
ANNONCE IMPORTANTE

**LA GESTION DE LA GARANTIE INVALIDITE DE LONGUE DUREE DE NORTEL NETWORKS
EST PRISE EN CHARGE PAR LA FINANCIERE SUN LIFE A COMPTER DU
1^{ER} SEPTEMBRE 2003**

Comme vous le savez probablement, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie est devenue membre du groupe Financière Sun Life. Par conséquent, la gestion de vos règlements invalidité se fera dorénavant au moyen du système de la Financière Sun Life. Comme nous avons des bureaux dans l'ensemble du pays, vous bénéficierez d'un service efficace et attentionné.

Lorsque vous devrez nous envoyer des documents au sujet de votre demande de règlement ou de votre réadaptation (le cas échéant), veuillez les faire parvenir à l'adresse suivante :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
Bureau de gestion invalidité Groupe
CP 100 succ C
Kitchener ON N2G 3W9

Ce changement n'influe en rien sur la couverture prévue par votre garantie Invalidité. Il permet à Nortel Networks de faire en sorte que la gestion de votre régime d'épargne et de vos garanties collectives soit assurée par un seul fournisseur et de maximiser ainsi la qualité des services offerts.

Si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 1 800 229-7089, les jours ouvrables, entre 7 h et 20 h, heure de l'Est.